

Perspectives

N°24/132 – 14 mai 2024

ALLEMAGNE – Le gouvernement fédéral face aux défis de l'économie

La Loi de finances pour 2024 approuvée par la chambre basse en février implique une combinaison de réduction de dépenses et de création de nouvelles recettes. Le gouvernement a adopté des mesures de consolidation d'un montant de 17 milliards d'euros (0,4% du PIB), dont 12 milliards correspondent à des réductions du Fonds pour le climat et la transformation. Les modifications budgétaires ont été détaillées dans le point sur les finances publiques de notre [scénario de janvier](#).

Le rétablissement du frein à l'endettement et la limitation du recours aux instruments hors bilan a obligé au gouvernement de coalition à fixer des priorités en matière de dépenses.

Le [programme de stabilité allemand](#) a été approuvé par le Conseil des ministres fédéral le 24 avril, il présente une position budgétaire modérément restrictive. Le document repose sur des prévisions de croissance du PIB de 0,2% en 2023 et de 1% en 2025. Les revenus augmenteraient de 0,5 point de PIB, tandis que les dépenses resteraient stables. En conséquence, le solde budgétaire atteindra -1,8% du PIB en 2024 et -1% en 2025, ce qui se traduirait par un ratio d'endettement public de 64% du PIB en 2024 et de 63,3% en 2025.

Les dépenses liées au vieillissement de la population représentent 27,3% du PIB en 2023, et le document estime que ce chiffre passera à 28,7% en 2030. Concernant les dépenses de pensions de retraite, le programme de stabilité estime qu'elles passeront de 10,8% du PIB en 2023 à 11,7% en 2030. En effet, l'évolution démographique constitue l'un des principaux défis auxquels est confrontée la soutenabilité des finances publiques. Le nombre de personnes ayant atteint l'âge de la retraite (plus de 65 ans) augmentera de 2,4 millions entre 2023 et 2030, tandis que le nombre de personnes en âge de travailler (entre 15 et 64 ans) diminuera de 1,8 million. Cette relation, appelée taux de dépendance des personnes âgées, est passée de 4,6 en 1990 à 2,8 en 2023, ce qui signifie que 2,8 personnes sont en âge de travailler pour chaque personne ayant atteint l'âge de la retraite. Le programme estime que le ratio diminuera encore à 2,4 en 2030.

Pour maintenir la prestation retraite à 48% du salaire moyen, l'exécutif a présenté en mars un plan pour contribuer au financement du système public de retraite. Ainsi, 200 milliards d'euros seront investis sur les marchés des capitaux jusqu'en 2035 au titre d'un fond de réserve pour les retraites. 12 milliards d'euros de dette seront émis en 2024, un montant qui augmentera de 3% par la vente de participations publiques. Par ailleurs, les cotisations aux régimes de retraite privés sont désormais entièrement déductibles de l'impôt sur le revenu. Le dispositif devrait contribuer au financement du système public de retraite à hauteur de 10 milliards d'euros par an à partir de 2036.

Le gouvernement fédéral continue de développer la stratégie nationale en matière de compétences, en collaboration avec les régions, l'Agence fédérale de l'emploi et les acteurs sociaux. La loi sur l'éducation et la formation continue vise à prévenir le chômage causé par les changements structurels et à maintenir l'offre de main-d'œuvre qualifiée.

La loi sur le financement de l'avenir vise à améliorer la disponibilité des capitaux privés pour l'investissement en disposant de meilleures conditions de financement. Dans le même ordre d'idée, la loi sur les opportunités de croissance crée des incitations fiscales ciblées pour l'investissement et l'innovation,

notamment des règles de déduction des pertes plus favorables, une augmentation de l'abattement fiscal pour la recherche, ainsi qu'une amélioration de la liquidité des entreprises. Le dégrèvement apporté par ces mesures est estimé à 3,2 milliards d'euros par an. La loi comprend également des mesures visant à simplifier le système fiscal et à alléger la charge bureaucratique pesant sur les entreprises.

✓ Notre opinion – *Les tendances économiques présentées dans le programme de stabilité montrent les défis structurels auxquels l'économie allemande est confrontée dans les années à venir, à savoir le changement démographique et la faible croissance potentielle. Le programme propose des mesures visant à garantir la soutenabilité des finances publiques. La diminution de la main d'œuvre ainsi que l'augmentation des dépenses liées au vieillissement de la population augmenteront la pression sur les comptes publics au cours de la prochaine décennie. Pendant ce temps, la croissance des revenus sera limitée en raison de la contraction de la croissance potentielle de l'économie.*

Article publié le 3 mai 2024 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
07/05/2024	Zone euro – Les premières estimations de la croissance du PIB au T1 2024 confirment notre scénario de reprise par la consommation	Zone euro
07/05/2024	France – L'inflation cumulée depuis début 2020 reste inférieure de 3,5 points à celle de la zone euro	France
03/05/2024	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
02/05/2024	En Afrique sub-saharienne, les questions migratoires et climatiques sont à la croisée des chemins	Afrique sub-saharienne
30/04/2024	France – Conjoncture – Flash PIB : légère accélération du PIB au T1 2024, à +0,2%, comme prévu	France
30/04/2024	France – Programme de stabilité, un manque de crédibilité et de cohérence, ainsi que des défis	France
29/04/2024	Zone euro – Scénario 2024-2025 : l'attention se déplace de l'inflation vers la croissance	Zone euro
26/04/2024	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
27/04/2024	Soudan – Un an après le déclenchement du conflit, l'économie est au point mort	Afrique sub-saharienne
28/04/2024	L'Observatoire financier des entreprises agroalimentaires – Viandes	Agroalimentaire

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau – Statistiques : DataLab ECO

Secrétariat de rédaction : Fabienne Pesty

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application [Études ECO](#) disponible sur App store

Android : application [Études ECO](#) disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.